



## TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE DE PISCINES (EN ALTERNANCE)

### DÉFINITION GÉNÉRALE

Intervenant dans la mise en œuvre des bassins, le suivi du chantier d'installation de piscine, ainsi que la mise en service et la maintenance préventive et curative des équipements et accessoires. Il mène aussi des actions de conseil auprès des clients.

### COMPÉTENCES / QUALITES REQUISES

- Etre titulaire d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle (hydraulique, électricité, électromécanique, paysagisme...)
- Etre titulaire du permis B.
- Etre autonome et organisé.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé.
- Excellent relationnel.
- Polyvalent et motivé.
- Investissement personnel important.
- Flexibilité.

### ACTIVITÉS CONFIÉES

#### Missions techniques

- Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines :
  - Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines,
  - Planter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines,
  - Planter et raccorder les équipements et accessoires électriques de la piscine,
  - Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.
- Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires :
  - Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires,
  - Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires,
  - Informer et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.
- Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires :
  - Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines,
  - Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation et y remédier,
  - Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines,
  - Informer le client des risques.

#### Missions technico-commerciales

- Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.
- Réaliser des ventes de consommables ou accessoires dans le cadre des actions de maintenance.

SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE : Directeur de la concession et responsable d'équipe

MOYENS A DISPOSITION : un véhicule et tout le matériel nécessaire à la réalisation des missions confiées.

ÉVOLUTION DU POSTE : à terme, évolution possible vers un poste de coordonnateur de chantier.